



Conseil de sécurité

Réunion en formule Arria (VTC)

Cyber Stability, Conflict Prevention and Capacity Building

New York, le 22 mai 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier la présidence estonienne d'avoir organisé cette réunion en formule Arria à un moment crucial. Le monde réagit à la pire pandémie mondiale depuis la création des Nations unies. Ce seul fait représente un défi énorme pour tous les États membres et pour le système multilatéral.

Dans le même temps, les cyber-opérations malveillantes contre les États et leurs systèmes de santé, les acteurs publics et privés, les citoyens et les organisations internationales, telles que l'Organisation mondiale de la santé, ont considérablement augmenté. Comme l'a souligné le Secrétaire général, ces opérations ont aggravé le risque d'instabilité et de conflit dans le monde entier et sont donc devenues une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous sommes préoccupés par le fait que le cyberspace est instrumentalisé pour la projection de puissance et devient de plus en plus fragmenté et déstabilisé.

L'ONU joue un rôle crucial pour faire face aux cyber-menaces et pour assurer un cyberspace ouvert, libre et sûr. La Suisse est activement engagée dans le Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU (GGE) et dans le Groupe de travail à composition non limitée concernant la cyber-stabilité internationale. Ces deux processus offrent une occasion importante de faire mieux comprendre le sujet et de progresser dans la mise en œuvre et l'universalisation des recommandations déjà approuvées.

Permettez-moi de souligner **trois points** qui sont particulièrement importants dans ce contexte:

Premièrement, le droit international s'applique aux activités des États dans le cyberspace. La Suisse se félicite à cet égard du consensus atteint par le GGE en 2013 et 2015, ainsi que les onze normes et principes volontaires pour un comportement responsable des États dans le cyberspace qui sont contenus dans le rapport de 2015. En mettant en œuvre les recommandations de ce rapport, la Suisse a adopté une série de mesures aux niveaux national, régional et mondial visant à promouvoir un cyberspace plus ouvert, plus sûr, plus stable, plus accessible et plus pacifique. Nous avons adopté deux stratégies nationales de cyber-sécurité en 2012 et en 2018. Ces stratégies visent à améliorer la détection précoce des cyber-risques et des menaces émergentes, à rendre nos infrastructures plus résistantes aux cyber-attaques et à réduire les cyber-risques en général.

Deuxièmement, les mesures de confiance sont importantes pour prévenir les cyber-menaces et y faire face. Au niveau régional, nous nous sommes engagés à faire progresser le rôle de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) dans la promotion de la cyber-stabilité, notamment par des mesures de confiance. Nous sommes partisans de la transparence et avons partagé des informations sur nos propres structures et politiques nationales au niveau technique et politique. Nous sommes convaincus que les initiatives régionales en matière de cyber-sécurité et les mesures de confiance offrent des informations précieuses pour les discussions au niveau mondial et au sein du système onusien.

Troisièmement, il est fondamental que les États soient dotés de **capacités adéquates** afin de prévenir et de traiter les cyber-menaces et de mettre en œuvre le droit international, les normes volontaires et les mesures de confiance. L'ONU ainsi que les organisations régionales comme l'OSCE jouent un rôle important à cet égard, notamment lorsqu'il s'agit d'élaborer des principes directeurs pour le renforcement des capacités.

Monsieur le Président,

Le **75^{ème} anniversaire des Nations unies et de sa Charte** est l'occasion de rappeler que la coopération multilatérale et l'adhésion au droit international, y compris les droits de l'homme et le droit humanitaire international, sont essentielles pour garantir la paix et la sécurité internationales, également dans le cyberspace. La Suisse plaide pour la promotion d'une cyber-stabilité internationale fondée sur l'application du droit international, des normes volontaires, des règles et principes de comportement responsable des États, des mesures de confiance et du renforcement des capacités.

Je vous remercie.

Mr. President,

I would like to thank the Estonian presidency for organizing this Arria-Formula Meeting at a crucial moment. The world is responding to the worst global pandemic since the UN was founded. That alone is an enormous challenge for all Member States and for the multilateral system.

At the same time, malicious cyber operations against States and their healthcare systems, public and private actors, citizens and international organisations, such as the World Health Organization, have increased significantly. As the Secretary General highlighted, such operations have aggravated the risk of instability and conflict worldwide and have therefore become a threat to international peace and security. We are concerned that cyberspace is instrumentalised for power projection and becoming more and more fragmented and destabilized.

The UN plays a crucial role in addressing cyber threats and ensuring an open, free and secure cyberspace. Switzerland is actively engaged in the UN Group of Governmental Experts (GGE) and the Open-ended Working Group pertaining to international cyber stability. Both processes provide an important opportunity to create wider understanding of the topic and make progress in the implementation and universalisation of already agreed upon recommendations.

Allow me to highlight **three points** that are particularly important in this context:

First, international law applies to the activities of States in cyberspace. Switzerland welcomes in this regard the consensus reached by the GGE in 2013 and 2015, as well as the eleven voluntary norms

and principles for responsible State behavior in cyberspace contained in the 2015 report. In implementing the recommendations of this report, Switzerland has adopted a range of measures at the national, regional and global level designed to advance a more open, secure, stable, accessible and peaceful cyberspace. We have adopted two national cybersecurity strategies in 2012 and in 2018. These strategies seek to improve early detection of cyber risks and emerging threats, making our infrastructure more resilient to cyber-attacks and reducing cyber risks in general.

Second, confidence-building measures are important to prevent and address cyber threats. At the regional level, we have been committed to advancing the role of the Organization for Cooperation and Security in Europe (OSCE) in promoting cyber stability, in particular through confidence-building measures. We stand for transparency and have shared information on our own national structures and policies on technical and policy level. We are convinced that regional cyber security initiatives and confidence-building measures offer valuable insights to discussions on a global level and within the UN system.

Third, it is fundamental that States are equipped with **adequate capacities** in order to prevent and address cyber threats and to implement international law, voluntary norms and confidence building measures. The UN as well as regional organisations like the OSCE play an important role in this regard, especially when it comes to developing guiding principles for capacity building.

Mr. President,

The **75th anniversary of the United Nations and its Charter** is an opportunity to recall that multilateral cooperation and adherence to international law, including human rights and international humanitarian law, are essential to ensuring international peace and security, also in cyberspace. Switzerland advocates for the promotion of international cyber stability that is based on the application of international law, voluntary norms, rules and principles of responsible State behavior, confidence building measures, and capacity building.

I thank you.